Règlement du jeu-concours "Salon des Véhicules de Loisirs 2025" – CHAUSSON

1. Organisateur

La société organisatrice est :

Trigano VDL - Chausson

1, avenue de Rochebonne, 07300 Tournon-sur-Rhône, France.

2. Durée du jeu

Le jeu est ouvert du 9 au 24 septembre 2025 inclus.

3. Conditions de participation

- Jeu gratuit, sans obligation d'achat.
- Ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.
- Une seule participation par personne.
- Pour participer, le participant doit :
 - o Sélectionner un distributeur Chausson en France,
 - o Compléter le formulaire de participation en ligne.

4. Dotation

À gagner:

10 lots de 2 billets d'entrée pour le Salon des Véhicules de Loisirs 2025, valables entre le 27 septembre et le 5 octobre 2025.

Les billets sont nominatifs et ne peuvent faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.

5. Désignation des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort le **25 septembre 2025** parmi toutes les participations valides. Ils seront contactés par e-mail.

6. Responsabilités

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas :

- D'erreurs dans les coordonnées saisies par le participant,
- De perturbation du réseau ou d'indisponibilité du site,
- De perte ou vol des billets une fois envoyés.

7. Données personnelles

Les informations collectées sont destinées uniquement à :

- Gérer la participation au jeu,
- Contacter les gagnants
- être transmis au distributeur Chuasson séléectionné

• Permettre au distributeur sélectionné de faire une prise de contact unique.

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données.

 $Contact: {\color{red} contact@chausson.tm.fr}$

8. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Une copie complète peut être envoyée sur demande.